



Autour de la grève de 1948
La violence dans le mouvement social stéphanois : représentations et réalités
(journée d'études du 22 octobre 2008)

Les grèves dans le bassin de la Loire depuis 1945. Entre jeux d'acteurs et enjeux d'entreprise
Table ronde : témoignages de cadres des Houillères

Maurice BEDOIN, historien

Quelques réflexions préliminaires

Faire appel à des mineurs ayant connu les grèves de 1948 n'est pas chose facile. La maladie, la mort nous privent d'un grand nombre de témoins, principalement ceux qui travaillaient au fond. Les délégués mineurs de l'époque, qui sont en la circonstance les interlocuteurs privilégiés, sont âgés de 90 ans, il devient difficile de compter sur eux. Ceux à qui nous pouvons nous adresser aujourd'hui, sont des anciens mineurs qui avaient 20 ou 25 ans en 1948. Quand je leur ai demandé de bien vouloir s'exprimer en public lors de la journée d'études du 22 octobre, j'ai essuyé des refus. Au mieux, une acceptation hésitante pour un entretien personnel, sans magnétophone, sous couvert d'anonymat. Cela me ramène 25 ans en arrière. Ayant alors souhaité interroger des témoins des grèves de 48, j'avais subi à peu près les mêmes réactions, assorties de ce conseil : « *les blessures sont encore vives, attendez au moins une dizaine d'années pour que les gens acceptent de parler* ». En revanche, les militants CGT, les délégués mineurs avaient volontiers accepté de raconter « leur » grève.

Cette mémoire de mineurs qui s'offre (parfois à demi-voix) ou qui se refuse, doit être considérée comme un objet d'étude bien particulier. Les anciens mineurs que l'on peut interviewer aujourd'hui, moins nombreux qu'ils ne l'étaient à la fin de l'exploitation, deviennent des dépositaires de mémoire, très sollicités. Ils sont parfois amenés à répéter leurs témoignages auprès des enfants ou des adultes qui veulent se documenter. Les prises de paroles successives se font autour de quelques thèmes récurrents : « *votre carrière* », « *les dangers de la mine* », « *les métiers de la mine* », « *les techniques minières* », « *votre journée de travail, votre parcours au jour et au fond* », « *votre vie quotidienne* »... Nous faisons l'hypothèse qu'il se met ainsi en place un tronc commun de mémoire collective, par le biais des témoins et de ceux qui les sollicitent. Cette mémoire s'organise autour d'un certain nombre d'invariants que sont les valeurs humaines vécues à la mine, et les principaux aspects techniques. Rien de schématique pourtant car derrière se cache l'extrême variabilité des mémoires individuelles, selon les sites d'exploitation, les lieux d'habitat, les époques...

A priori, cette profession n'a rien à cacher et les mineurs qui s'expriment le font avec une façon et une spontanéité tout à fait réjouissantes. Alors que se passe-t-il quand on aborde la question des grèves de 1948 ? Une mémoire individuelle n'est pas lisse et possède des « *plis* » qui résistent avec ténacité. Pour certains mineurs, évoquer les grèves de 1948, c'est replonger dans un vécu individuel, dont on peine aujourd'hui à mesurer la gravité. Claire Flattet dans son intervention a rappelé les tensions extrêmes à l'intérieur des familles entre grévistes et non grévistes, les rancœurs, « *les insultes et les trahisons (qui) sont restées dans les mémoires* ». Il faudrait mentionner aussi, les privations plus ou moins bien acceptées, les coups, les bombes lacrymogène, voire même le sang versé. Plus insidieuses étaient les pressions exercées par la Direction, parfois difficiles à supporter : les agents de maîtrise réquisitionnés par le Préfet devaient assurer l'entretien des machines et des chantiers au fond, sous peine de perdre leur emploi. Les mineurs logés dans les cités ne pouvaient apparaître parmi les meneurs de la grève, sans être convoqués et perdre leur place, leur logement, les aides sociales pour la famille.

Entrer par questionnement dans ce vécu douloureux, n'est pas toujours chose facile : une première attitude des mineurs consiste à se protéger contre une intrusion dans le champ privé, et à refuser de répondre. Parler de

grève c'est « *montrer son camp* », c'est glisser vers une explicitation de choix politiques, syndicaux, c'est en définitive, avoir besoin de se justifier, auprès de quelqu'un pour qui vous n'avez pas forcément beaucoup d'empathie.

Une deuxième attitude est celle qui aboutit à gommer dans le discours, tout ce qui est conflictuel. « *Certes, il y avait des piquets de grèves, ils n'étaient pas du tout menaçants, je connaissais tout le monde par son nom, et ils m'ont laissé passer tous les jours* ». « *Oui, il y avait un détachement de gardes mobiles, mais je n'ai pas entendu parler de tirs, de coups* ». « *Je crois pouvoir dire que la grève de 1948 ne fut pas une grève violente* ». On le sait, les témoins reconstruisent les événements à la lumière de leur histoire et de leur présent. Rappelons Robert Franck : les sources orales « *sont moins appelées à fournir des renseignements sur les faits tels qu'ils se sont passés, qu'à se laisser étudier comme moments significatifs de la façon dont ils ont été représentés et remémorés* » (n° 21 des *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*).

Une troisième attitude revient à s'exprimer en « voix off », sous le sceau de l'anonymat, car les mois et les années qui suivirent la grève furent ponctués de citations au tribunal, de peines de prison, de mutations, de pertes d'emploi. Même au bout de 60 ans, les craintes demeurent, le syndrome du danger n'est toujours pas guéri, on juge du degré de douleurs qui ont été accumulées « *cela fait appel à des gens qui vivent toujours, c'est difficile d'y faire référence* ».

Reste enfin, à évoquer ces anciens mineurs que j'avais rencontrés dans les années 80, qui sont désormais décédés. Ils avaient la volonté de s'exprimer ouvertement par souci de militance à la CGT et de vérité pour dénoncer les intimidations, et célébrer les solidarités. Ils voulaient sauver une mémoire « *de groupe* » qui sans eux risquait de tomber dans l'oubli.

Venons en maintenant à la journée d'étude du 22 octobre. Deux personnes ont bien voulu s'exprimer publiquement autour des grèves de 1948, il s'agit d'un ingénieur des Mines, Monsieur Marcel Eyraud et d'un agent de maîtrise Monsieur Henri Delorme. Il y avait là une vraie opportunité pour vérifier si les stratifications d'échelle et de responsabilité viennent infléchir la mémoire. Leur appartenance syndicale les plaçait-elle dans des points de vue partagés ou dans une prise de distance par rapport aux ouvriers grévistes ? Être défenseur des intérêts de l'entreprise et être défenseurs de l'outil de travail, ne les plaçait-il pas de fait, dans une confrontation avec le monde ouvrier ? Quelle analyse font-ils de la violence ? La violence est-elle un constat d'échec de la concertation ? La violence n'est-elle pas une forme d'expression, propre à la tradition des revendications ouvrières, dans la Loire ?

Les conversations préliminaires qui ont précédé ces deux interventions, avec la participation d'un autre ingénieur des Mines, et les interventions elles-mêmes, permettent d'avancer sur un certain nombre de points. Lors des grèves, les ingénieurs ne se situent pas dans une dialectique d'opposition patronat / monde ouvrier. N'appartenant pas au monde ouvrier, ils n'étaient pas informés qu'une grève se préparait, et c'est en arrivant au travail le matin qu'ils découvraient qu'une grève sporadique commençait. En quelque sorte, la maîtrise subissait la grève et essayait de gérer une situation qu'elle ne pouvait régler à elle seule. A la rigueur, l'ingénieur a un rôle de conciliateur et de modérateur, comme le dit Monsieur Eyraud. En vérité, c'était bien le chef de siège qui détenait la responsabilité de l'entrevue avec les grévistes et de la négociation pour les grèves locales. Pour les grèves de type national, c'était évidemment le ministère et la Direction des Houillères qui intervenaient dans les négociations. Un ingénieur peut bien sûr, se syndiquer, mais peut-il adhérer à un syndicat qui ne serait pas un syndicat patronal ? En 1946, il y eut dans la Loire, au moins un ingénieur CGT, et des ingénieurs d'une sensibilité proche de la CGT, qui avaient noué des liens de respect et d'amitié avec des mineurs très engagés à gauche. Ce qui pouvait se concevoir dans une période où les communistes appartenaient au gouvernement, ne le fut plus par la suite, et notamment en 1948. En 1948, les ingénieurs appartenaient à un syndicat patronal et protectionniste, ainsi qu'au syndicat Pointud. Ce n'est que plus tard, en octobre 1950 que ces deux syndicats se regroupèrent pour constituer la CGC. À la question de savoir si la CGC pouvait avoir un regard différent sur la grève que la Direction, à la question de savoir si l'ingénieur pouvait faire grève, les réponses sont non. Un cadre qui est informé de tous les enjeux, qui est associé aux décisions et qui les applique, ne saurait se désolidariser de la Direction. En 1948, l'exploitation était menacée de disparition si les puits avaient été noyés. Ceci étant dit, il faut reconnaître que rien n'est simple et que le cadre ne peut faire abstraction du bien fondé des revendications, dans son for intérieur « *il est pris entre les gros sous et les réalités sociales* »... Pour revenir nommément aux grèves de 1948, l'intervention de Monsieur Delorme mérite attention quand il explique que les lignes de fracture entre agents de maîtrise et ouvriers mineurs ne sont pas aussi étanches qu'on le suppose. Ces lignes de fracture ne sont pas toujours calquées sur les options syndicales, on peut être responsable de section du Parti Communiste et délégué syndical CGT et choisir l'apaisement, et protéger l'outil de travail.

Dans quelle mesure ce qui a émergé de la collecte de témoignages permet-il de savoir si la crise de 1948 correspond à une fin de cycle, celui de l'anarcho-syndicalisme et de l'action violente ? La réponse ne peut être fournie qu'en tenant compte des grandes grèves nationales qui suivirent en 1963, suite à l'ordre de réquisition lancée contre les mineurs, et en 1968, en solidarité avec le mouvement étudiant. Dans l'un comme dans l'autre

cas, la police n'est pas intervenue sur les sites d'exploitation et n'a pas procédé à des arrestations de mineurs. Pas de violence, même si les piquets de grève se sont montrés extrêmement vigilants. Là-dessus, les témoins sont unanimes. On se gardera toutefois d'affirmer que 1948 était la fin d'un cycle de grèves violentes, puisqu'il faut peut-être intégrer dans la réflexion, l'épisode du 16 avril 1985. Il s'agit de l'intrusion dans les bureaux des HBCM, au Clos, des mineurs de Ladrech dans le Gard, en grève depuis un an. Ils pénétrèrent dans l'enceinte, en dépit des forces de police, s'invitèrent au Conseil d'Administration, incendièrent les bureaux et les archives, brutalisant et semant la panique parmi les personnes réunies. Mais cet événement est-il suffisamment significatif pour alimenter notre réflexion ? Puisqu'en définitive, la violence est le fait de mineurs d'un autre bassin. Ils se sont retrouvés à Saint-Etienne seulement parce que le siège social des HBCM se localisait dans cette ville.

Témoignage de Henri Delorme, agent de maîtrise des Mines

« Cette année, j'ai payé ma 71^{ème} cotisation syndicale et comme on n'est pas syndiqué à l'école primaire, vous déduisez facilement d'où je viens.

Pour la grève de 1948, j'ai assisté dans cette salle de la Bourse du Travail, à une réunion où j'ai pu constater qu'existaient entre les syndicalistes certaines divergences. En particulier pour l'abandon des services de sécurité telle l'exhaure (pompage des eaux au fond de la mine). En effet, on a pu constater, après 31 jours de grève, l'inondation de 13 salles de pompe sur 22 que comptait le Bassin à cette époque.

En 1948, j'avais la responsabilité d'un parc à bois. J'ai appris, un jour, que certaines personnes envisageaient de mettre le feu au stock de bois de soutènement. C'est alors que j'ai informé l'animateur de la grève qui était responsable de la section du parti communiste et également délégué syndical de la CGT. Celui-ci m'a proposé de m'accompagner au cours de la nuit afin, qu'éventuellement, il puisse intervenir pour que rien de fâcheux ne se passe. Il convient de préciser que la mine n'a pas été noyée là où exerçait Monsieur Russier (c'était son nom). Je ne suis pas, disait-il, pour des mesures suicidaires.

J'avais constaté également, suite à cette grève, l'éclatement du mouvement syndical, en constatant la naissance de formations sécessionnistes. Beaucoup s'apercevaient que tel syndicat était dirigé par un parti politique et qu'un autre avait une orientation confessionnelle. Si bien que, parfois, des mineurs ont cessé de cotiser ou se sont tournés vers un syndicat autonome, ce fut le cas en particulier chez les ETAM (Fédération nationale des Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise). »

Témoignage de Marcel Eyraud, ingénieur des Mines

Les cadres et la violence dans le monde social.

« Issu d'un milieu modeste, je suis entré à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne en octobre 1946 et en suis sorti en juin 1948. Après un peu plus d'un an aux Houillères de Lorraine, je suis entré aux Houillères de la Loire, en octobre 1949, où j'ai accompli tout le reste de ma carrière, étant originaire de Saint-Etienne.

Je ne peux parler des grandes grèves de 1948 dans la Loire, étant à cette époque, à Stiring-Wendel, en Lorraine.

J'ai bien connu, durant ma jeunesse, le monde ouvrier stéphanois, en particulier les mineurs et leur environnement.

Durant la période où je me suis consacré à l'exploitation, je me suis préoccupé de la sécurité du personnel en priorité, comme je l'ai expliqué dans un interview à propos des mines de la Chazotte, à la Talaudière. J'ai rappelé le rôle du personnel d'encadrement, courroie de liaison entre le personnel ouvrier et la Direction. L'ingénieur a une mission sociale à accomplir qui va au-delà de sa responsabilité dans la bonne marche de l'exploitation.

Syndicaliste, je fus désigné par mes pairs pour siéger dans les instances patronat-syndicats (Comité d'entreprise, Conseil d'Administration). Je tiens à rappeler l'influence que peuvent avoir les ingénieurs dans les discussions et le rôle modérateur et conciliateur qu'ils sont susceptibles d'exercer. Je voudrais citer en exemple, leur rôle dans la fermeture du Bassin de la Loire.

C'est cette dimension humaine de l'ingénieur que je me suis attaché de développer dans cette intervention. »